



**Révision du POS en PLU de Cauville-sur-Mer**  
**Réunion publique de présentation du diagnostic**  
**Le mardi 05 février 2013 à 20h30**

.....  
**Moyens de communication déployés :**

- ✓ Affichage sur le panneau d'informations communales
- ✓ Annonce sur la page « actualités » du site internet communal

Environ 40 personnes ont participé à cette première réunion publique animée dans le cadre de la révision du Plan d'Occupation des Sols en Plan Local d'Urbanisme, organisée dans la salle polyvalente de la commune.

Une exposition reprenant les éléments évoqués sera présentée en mairie dans les prochaines semaines (panneaux A2).

.....

**Début de la réunion à 20h30**

Monsieur le Maire remercie les personnes présentes et introduit cette réunion. Il rappelle les grands enjeux qui seront pris en compte lors de la révision du POS en PLU de la commune (*accueillir de nouveaux habitants de façon raisonnée et maîtrisée, diversifier l'offre en logement, favoriser les cheminements doux, maintenir le cadre de vie rural, etc.*).

Il laisse ensuite la parole à Juliette GIACOMAZZO du bureau d'études GeoDev, chef de projet dans le cadre de la révision du POS en PLU, et à Alban BOURCIER en charge de l'animation de la réunion. Celle-ci explique à la population qu'il s'agit de présenter, dans le cadre de cette première réunion, la synthèse du diagnostic territorial et les grands enjeux d'aménagement qui en découle.

Alban BOURCIER appuie sa présentation sur un diaporama de 78 vignettes qui s'articule autour de 5 grands chapitres :

- ✓ **Contexte territorial**
- ✓ **Historique et évolution urbaine**
- ✓ **Environnement socio-économique**
- ✓ **Etat initial de l'environnement**
- ✓ **Les projections démographiques**

**Contexte territorial :**

Alban BOURCIER rappelle le contexte administratif et la hiérarchie des normes supérieures d'aménagement du territoire (DTA, SDAGE, SCoT, PLH...). Il explique que cela conditionnera, en partie, la destination des sols sur la commune.

L'accessibilité routière est également évoquée, Monsieur le Maire ajoute que la commune est encore mieux desservie depuis l'ouverture, à l'automne dernier, de la rocade Nord qui contourne Le Havre et Montivilliers.

**Historique et évolution urbaine :**

Alban BOURCIER présente la consommation d'espaces des 10 dernières années. Juliette GIACOMAZZO précise qu'il s'agit d'une exigence récente du Code de l'Urbanisme, issue des nouvelles lois Grenelle, afin d'assurer le principe de gestion économe de l'espace.

Aussi, durant les dix dernières années environ 6 ha de terrains ont été bâtis.

Monsieur le Maire intervient pour préciser que cette constructibilité était prévue et permise par le POS datant de 1975. La municipalité a donc hérité de ce potentiel déterminé par le POS et n'a pas ouvert à l'urbanisation d'autres terrains, classés en zone NC ou ND du POS.

**Environnement socio-économique :**

Alban BOURCIER précise qu'une étude particulière a été réalisée par la Chambre d'Agriculture sur l'activité agricole communale afin de préserver cette activité sur le territoire.

Les résultats de cette étude seront pris en compte dès qu'ils seront connus.

**Etat initial de l'environnement :**

Le patrimoine naturel de la commune est passé en revue. Juliette GIACOMAZZO explique que les éléments du patrimoine naturel seront recensés afin d'envisager leur protection au PLU. Cette phase de recensement a déjà débuté par photo-interprétation mais sera poursuivie au printemps par des campagnes de terrain en vue d'obtenir une analyse très affinée. La chargée d'études ajoute que l'objectif des élus est de protéger ce patrimoine remarquable en le classant au document d'urbanisme.

Alban BOURCIER justifie ces mesures de protection en précisant à titre d'exemple, que le Pays de Caux a perdu la grande majorité de son réseau de mares, seules 19% des mares existent toujours.

En outre, le territoire communal est largement reconnu par l'Etat et l'Europe pour son patrimoine remarquable. L'aménagement devra tenir compte des mesures réglementaires qui s'imposent : zone Natura 2000, inventaires ZNIEFF, Loi Littoral.

Alban BOURCIER évoque une autre étude, menée en parallèle de la révision de POS en PLU, il s'agit du recensement des cavités souterraines et à ciel ouvert. Celle-ci, menée par le C.E.T.E est encore en cours. Les résultats seront transmis ultérieurement.

**Les projections démographiques :**

Alban BOURCIER présente les différents scénarii démographiques évoqués avec l'équipe municipale. Il précise que la municipalité se tourne davantage vers les objectifs démographiques prévus dans les scénarii 2 et 3.



Révision du POS en PLU  
Compte-rendu de la réunion publique du 05/02/2013



Monsieur le Maire conclut cette réunion en réaffirmant la volonté des habitants de conserver le caractère rural de la commune et son caractère vivant (école, commerces, activités économiques, équipements). Il ajoute que pour atteindre cet objectif, il convient d'être raisonnable et donc de ne pas faire le choix de doubler la population ou d'ouvrir de manière démesurée des terrains à l'urbanisation.

*La prochaine réunion publique pourrait être organisée d'ici le dernier trimestre 2013. Juliette GIACOMAZZO fera parvenir prochainement à la mairie des panneaux d'exposition qui reprendront les éléments mis en avant lors de cette réunion.*

**Fin de la réunion publique à 22h05**



Compte-rendu réalisé par Juliette GIACOMAZZO, chargée de mission Urbanisme

**CAUVILLE-SUR-MER.** Le Plan Local d'Urbanisme a été présenté aux habitants lors d'une réunion publique.

## Trois phases importantes

**D**ans le cadre de la révision du Plan d'Occupation des Sols en Plan Local d'Urbanisme (PLU), la commune est tenue d'organiser trois réunions publiques permettant d'échan-

ger avec la population sur chacune des trois phases importantes de ce changement (le diagnostic, le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), le zonage et le règlement écrit).

Engagée en juillet 2012, la première phase correspond à une photographie de l'existant qui recense les points forts et les faiblesses de la commune, en vue de dégager les grands enjeux du futur projet d'urbanisme. Les élus ont donc accueilli le bureau d'études Géodev et la population pour une présentation détaillée à l'aide de commentaires précis et d'un diaporama. Une quarantaine de personnes étaient présentes.



A l'occasion de chaque réunion publique, une exposition composée de posters synthétiques et explicatifs sera ouverte au public dans les locaux de la mairie